

Réunion du Conseil municipal du 4 avril 2018

L'an deux mil dix huit le 4 avril 2018 à 19heures 00.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

Etaient présents : Mmes, Blanc, Bos , Orban Roumanet et Saint – André

Messieurs : Durand, de Pampelonne, Mandier, Tisseron, Vacher.

Procurations : Mme Bourghelle à Mr Durand , Mme Kohler à Mme Roumanet , Mr Julien à Mme BOS

18.011. Vote des taux d'imposition 2018

Monsieur le Maire propose le vote des taux 2018 suivants :

- Taxe d'habitation 8.18%
- Taxe foncier Bâti 13.06%
- Taxe Foncier Non Bâti 54.54%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix , 0 contre, 0 abstention accepte la proposition de Monsieur le Maire .

18.012 : Vote du Compte administratif 2017

Monsieur Antoine de Pampelonne, 1^{er} adjoint, propose le vote du compte administratif 2017 :

SECTION de FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 387385.70€
- Recettes : 495744.43€
- Excédent reporté : 118442.24€
- Résultat de clôture : **excédent : 226800.97€**

SECTION d'INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 525855.36€
- Recettes : 667280.37€
- Déficit reporté : 114753.44€
- Restes à réaliser en dépenses : 51056.58€
- Restes à réaliser en recettes : 76441.30€
- Excédent de financement des Restes : **25384.72€**
- Excédent total de financement : **52056.29€**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention. Monsieur le Maire, ne prenant pas part au vote, approuve le compte administratif et le compte de gestion du Trésorier 2017.

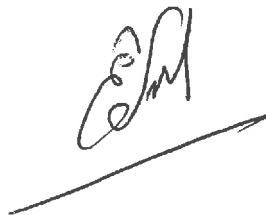
Considérant l'excédent de fonctionnement de 226800.97€ décide d'affecter la somme de 226800.97€ au compte 002, excédent de fonctionnement reporté.

18.013 : Vote du Budget 2018

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote du BUDGET PRIMITIF 2018 arrêté aux sommes suivantes :

- Section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes à **720 689.36€**
- Section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes à **491 272.92€**

Vu pour être affiché le **6 avril 2018** conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.



Le Maire

R. EDMONT

